Technord sacrée Entreprise de l'Année

Philippe Foucart (à droite), CEO de Technord, et Michel Foucart (à gauche) fondateur de Technord. ©BELGA

SIMON SOURIS
04 décembre 2023 18:33 | Mise à jour 04 décembre 2023 19:08

Le champion tournaisien du génie électrique Technord est récompensé pour son caractère familial et son engagement social exemplaire. Le groupe fut jadis déjà nominé.

Le grand gagnant est désormais connu: trois ans après une première nomination infructueuse, **c'est finalement le tournaisien Technord qui remporte le prix de l'Entreprise de l'Année 2023**, organisé par EY, en collaboration avec L'Echo, BNP Paribas Fortis et Worxinvest.

Philippe Foucart, son CEO, a reçu le tant convoité trophée ce lundi au Heysel des mains du vice-président wallon et ministre de l'Économie Willy Borsus (MR), à l'occasion de la 28e édition de la remise du prestigieux titre.

> **"Ce prix couronne un business model où l'humain est au centre des décisions."**
>
> **PHILIPPE FOUCART**
> CEO DE TECHNORD

Le jury, composé de figures marquantes du monde de l'entreprise, **devait départager quatre finalistes**: **Lisam** Systems (logiciels), **Medi-Market** (pharmacie et parapharmacie) **Tom&Co** (animaleries), et Technord donc, qui succède ainsi au producteur wallon d'extraits de céréales bio et naturels Meurens Natural, grand vainqueur l'an dernier.

Engagement

"Ce prix couronne un business model où l'humain est au centre des décisions", a évoqué le patron et fils du fondateur, **non sans lâcher une larme tout comme son paternel, Michel Foucart, également présent** pour l'occasion.

"Avec Technord, **nous avons a tenu à récompenser une entreprise familiale solidement établie depuis plusieurs décennies dans le paysage industriel wallon**", a souligné Laurent Levaux, le président du jury pour la dernière année. "Innovante depuis sa création et exportant ses services au-delà de nos frontières, **l'entreprise a constamment démontré un engagement social exemplaire envers son personnel**. Elle a, du reste, laissé une empreinte significative dans son environnement grâce à sa recherche continue d'innovation et à sa stratégie cohérente au fil des années".

Pour rappel, les quatre **finalistes** ont été **sélectionnés** en amont sur la base de critères comme la **croissance** et les **résultats financiers**, la **volonté d'entreprendre et d'innover**, l'**internationalisation** ou encore une **gestion exemplaire**. La taille et le chiffre d'affaires ont également joué un rôle, mais dans une moindre mesure.

LE BRIEF ABONNEZ-VOUS •••

L'entreprise de l'année | Bonus | Spotify supprime des emplois Plus ▾

00:00 -12:30

Industrie 4.0

Fondé en 1945, Technord est spécialisé dans l'intégration de solutions liées à l'électricité industrielle, l'automatisation, l'informatique industrielle et l'industrie 4.0. **Établie en Belgique ainsi qu'en France, l'entreprise compte 14 filiales dans le monde** afin d'accompagner ses clients dans leur développement et répondre à leurs enjeux de digitalisation, de décarbonation et d'optimisation de leurs processus industriels. Sa certification B Corp récompense son triple impact social, sociétal et environnemental.

> LIRE AUSSI
> Technord, un électricien branché sur la décarbonation

Côté chiffres, le groupe aux plus de 400 employés affiche un bénéfice et une croissance continus depuis trois quarts de siècle. **À l'avenir, l'électricien industriel dispose de perspectives plus que prometteuses grâce, entre autres, à l'émergence du méga-projet de "Battery Valley"**, dans les Hauts-de-France. Il y est repris dans trois des quatre consortiums désignés.

La société enregistrait 90 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et vise les 120 millions cette année, puis les 150 millions en 2024. Objectif? Franchir le cap des 200 d'ici à 2027.

Pour inscrire l'activité dans le temps long, Philippe et sa sœur Bénédicte, veulent pérenniser l'entreprise et y **associer leurs collaborateurs**. Ils leur distribuaient déjà la moitié du profit net chaque année sous forme de bonus; depuis le mois dernier, ils leur proposent aussi de devenir actionnaires via une formule d'actionnariat salarié bien bétonnée. **D'ici au premier janvier prochain, 60% des employés devraient détenir 20% du capital**. "C'est une façon d'officialiser certaines pratiques, en lien avec notre ADN de collaboration, de même que de fidéliser, attirer et pérenniser", conclut Philippe Foucart.

Dossier | Entreprise de l'Année 2023

Qui de Lisam, Medi-Market, Technord et Tom&Co succèdera à Meurens Natural comme Entreprise de l'Année? Verdict le 4 décembre, lors de la cérémonie de la 28e édition du prix de L'Entreprise de l'Année, organisée par EY, en collaboration avec L'Echo, BNP Paribas Fortis et WorxInvest.

👉 Notre dossier spécial consacré à l'Entreprise de l'Année.

Source: L'Echo